

# La France malade

## Le mal parlementaire

Cette homélie de Mgr Pie, prononcée le 25 novembre 1873 pour le 24<sup>e</sup> anniversaire de sa consécration épiscopale, fut reproduite par les journaux catholiques et souleva la colère des feuilles républicaines, qui n'y virent « qu'un chef d'œuvre d'impudence, de passion et de légèreté ! » L'évêque de Poitiers en fut dédommagé par les félicitations et les remerciements du pape, d'une grande partie de l'épiscopat français, des députés catholiques et du comte de Chambord. Louis Veuillot ne fit que traduire l'admiration publique, quand il écrivit à Mgr Pie : « Monseigneur, tout le monde est ravi, et tout le monde fait des vœux pour que vous recommenciez. Le besoin des chefs-d'œuvre se fait sentir. On trouve, en vous lisant, qu'il n'y a que la politique divine qui ait figure humaine » (cité par Mgr BAUNARD, t. 2, p. 538).

*Le sel de la terre.*

*Seigneur, ayez pitié de mon fils qui est lunatique et qui souffre d'un mauvais mal, car il tombe souvent dans le feu et fréquemment dans l'eau ; et je l'ai présenté à vos disciples, et ils n'ont pas pu le guérir (Mt 17, 14-15).*

**J**E DEMANDERAI à une page [...] du récit évangélique la matière de notre enseignement d'aujourd'hui. J'y userai de la liberté et de la familiarité que permet la nature de cette fête intime et de cette réunion de famille.

\*  
\*\*

C'était au surlendemain de la Transfiguration de Jésus-Christ sur le Thabor. Comme le Sauveur descendait de la montagne, un homme accourt à lui, et il se jette à ses genoux en lui disant : « Maître, ayez pitié de mon fils, qui est lunatique et qui souffre d'un mal terrible : car il tombe tantôt dans le feu, tantôt dans l'eau. Et je l'ai présenté à vos disciples, et ils n'ont pas pu le guérir ».

N'est-ce pas là, mes vénérables frères et mes très chers fils, la description exacte de la maladie de notre pays, *depuis qu'il est possédé de l'esprit révolutionnaire* ? Manifestement la société actuelle est atteinte du mal caduc. A tout propos elle est jetée à terre ; rien de plus commun que de voir ses institutions à vau-l'eau ; parfois même, elle devient la proie des flammes. *Et ces chutes ont pris un caractère de périodicité qui semble devenu la loi de l'histoire contemporaine.*

« *Quantum temporis est ex quo ei hoc accidit* : Combien y a-t-il de temps que cela lui arrive ? » demande Jésus. Réponse : « Depuis son enfance : *at ille ait : ab infantia* » (Mc 9, 20). Et vraiment il en est ainsi. Le monde moderne met un certain amour-propre à proclamer la date de sa naissance ; volontiers il se dit *l'enfant de 89*. Or, depuis, cette époque fantastique, notre patrie a été constamment sous l'empire de cette singulière affection morbide que les Latins, par une synonymie curieuse dont les lexiques offrent l'explication, appellent d'un nom qui peut également signifier le mal de l'épilepsie et le mal parlementaire, le mal des assemblées ou des comices : *morbo comitali laborans* <sup>1</sup>. A partir de ce temps, la chose publique n'a pas discontinué de subir l'influence des lunaisons. *Et ecce spiritus apprehendit eum, et subito clamat, et elidit, et dissipat cum spuma, et vix discedit dilanians eum* (Lc 9, 39). Tout à coup, et à tout propos, l'esprit de vertige s'empare de son corps : ce sont des cris, des renversements à terre, des contorsions et des convulsions avec écume à la bouche et grincement de dents. Trop heureux quand le pays en est quitte pour des déchirements et des blessures ; et, si la mort ne suit pas ces accès de rage, il y a toujours perturbation profonde des intérêts, dessèchement des sources de la vie sociale et de la fortune publique : *et spumat, et stridet dentibus, et arescit* (Mc 9, 17).

\*  
\*\*

Quel sera le remède au mal ? Allez-vous accuser les disciples de Jésus-Christ ? Allez-vous vous plaindre de leur impuissance ? Le sacerdoce chrétien est humble et défiant de lui-même. Il est toujours prêt à s'éclairer sur ce qui lui manque, et vous l'entendrez tout à l'heure interroger son divin Maître à cet égard. Mais l'accusation, sur vos lèvres, n'en prend pas moins les proportions d'une injustice capable de pousser à bout la patience même d'un Dieu.

« J'ai dit à vos disciples de chasser ce malin esprit, et ils n'ont pas pu : *et dixi discipulis tuis ut ejicerent illum, et non potuerunt*. Et Jésus de s'écrier, en regardant cet homme et autour de lui une foule d'individus et particulièrement de scribes qui faisaient le procès des disciples (Mc 9, 13) : O génération incrédule, génération infidèle et dépravée, jusqu'à quand serai-je avec vous ? Jusqu'à quand vous supporterai je ? *Generatio incredula* (il est dit dans saint Luc [9, 41] : *generatio infidelis*) *et perversa, quousque ero vobiscum, usquequo patiar vos* ? Qu'en mon absence, mes disciples, vivant parmi vous, aient perdu une partie de leur vertu parce qu'ils auraient perdu une partie de leur foi, et que la maxime du prophète : « Tel peuple, tel prêtre » (Os 4, 9), se soit jusqu'à un certain point vérifiée en eux : la question reste à

---

<sup>1</sup> — *Morbus comitalis qui est epilepsia... Ratio appellationis est quia, si quis ipso comitiorum tempore illo corripereetur, comitia dissolvi ac in alium diem differri necesse erat... Hinc comitiales dicuntur qui eo morbo laborant* (Lexicon Ag. Forcelli).

traiter entre eux et moi. Mais, avant tout, le miracle de la délivrance exige des conditions chez ceux qui le réclament ; et la plus élémentaire comme la plus indispensable de ces conditions, *c'est la foi*. Génération incrédule et infidèle, tu demandes à la religion de guérir le malade, de le délivrer du mauvais esprit, et tu ne crois pas, et tu ne veux pas affirmer ta foi en cette religion du Christ à laquelle tu recours ! Et après cela, par une rare dépravation d'esprit : *generatio perversa, seu distorta*, disent les commentaires <sup>1</sup>, tu rejettes sur d'autres que sur toi-même le crime et les conséquences de ton incrédulité et de ton indocilité !

Ne voyez-vous pas, observe saint Jérôme en développant ce passage, que « Jésus-Christ agit ici comme le médecin placé en face d'un malade qui se comporte au rebours de toutes ses prescriptions : *ad similitudinem medici si ægotum videat contra præscripta sua gerere ?* En vérité, lui dit-il, jusqu'à quand viendrai-je perdre mon temps et l'industrie de mon art dans ta maison, où je commande une chose, et où tu n'ometes jamais d'en faire une autre : *Usquequo ad domum tuam accedam, me aliud jubente, et te aliud perpetrante ?* Et quand, ensuite, tu viens imputer à autrui la continuation de ton mal, n'est-ce pas à te laisser là pour toujours ? Génération dépourvue de foi et de bon sens, jusqu'à quand serai-je parmi vous et vous souffrirai-je ? » Franchement, n'est-ce pas ainsi qu'a le droit de s'exprimer le céleste médecin Jésus-Christ, tenant en main les oracles qu'il a rendus vingt fois par son Église, spécialement les ordonnances qu'il a dictées en ces dernières années par la bouche des papes et des conciles : *O generatio infidelis et perversa, usquequo ero apud vos et patiar vos ?* (Lc 9, 41).

\*  
\*\*

Toutefois, envers les nations non moins qu'envers les individus, le Seigneur Jésus ne sait pas faire taire les entrailles de sa miséricorde. Et c'est pourquoi après cette dure réprimande, voici qu'il est tout entier à la commisération.

« Amenez-le-moi, dit-il : *afferte illum ad me* » (Mc 9, 18).

Redoublez ici votre attention, je vous prie. L'œuvre de la guérison va s'accomplir ; combien il importe d'en étudier les moindres circonstances !

« Maître, répond le père de l'infortuné, je vous ai amené mon fils : *Magister, attuli filium meum ad te* ; si vous y pouvez quelque chose, ayez compassion de nous, et venez-nous en aide : *Sed si quid potes, adjuva nos misertus nostri* ».

Ah ! ce n'est point avec cette mollesse de langage qu'on obtient le miracle. Remarquez bien, il ne dit pas « Dieu », il dit : « Maître » : *Non Deum dicit, sed magistrum* ; et c'est à son art de guérir, plutôt qu'à sa puissance et à sa

<sup>1</sup> — Silver. *in Evang.* Lib. VI, c. IX.

<sup>2</sup> — Saint JÉRÔME, *Comment. in Matth.*

bonté divine, qu'il semble recourir : cette observation est de saint Pierre Chrysologue <sup>1</sup>. Mais la formule dubitative dont il se sert est bien plus frappante encore. « *Sed si quid potes* : Si vous y pouvez quelque chose » : ne voilà-t-il pas ce suppliant pris en flagrant délit d'hésitation et d'incroyance ?

Regardons de près, hélas ! à ce qu'on appelle le mouvement chrétien d'aujourd'hui. Après avoir essayé de tout le reste sans succès, si les politiques, si les hommes d'État se déterminent à essayer de Jésus-Christ, c'est à la condition expresse de ne point articuler la foi de la nation, la croyance du pays à sa divinité et à sa puissance surnaturelle. *On veut la guérison sociale sans la profession de foi sociale*. Or, à ce prix, Jésus-Christ, tout puissant qu'il est, ne peut pas opérer notre délivrance ; tout miséricordieux qu'il est, il ne peut pas exercer sa miséricorde.

Grand Dieu, quels enseignements contenus dans ces dialogues. « Maître, je vous ai amené mon fils ; si vous y pouvez quelque chose, ayez pitié de nous, et venez à notre aide. Et Jésus lui dit : *Jesus autem ait illi* : Si tu peux croire, toutes choses sont possibles pour le croyant : *Si potes credere, omnia possibilia sunt credenti*. La parole du Sauveur a retenti jusqu'au fond de cette âme, et voici que nous touchons au dénouement. « Aussitôt le père de l'enfant pousse un cri, et, fondant en larmes, il disait : Je crois, Seigneur, mais venez en aide à mon incrédulité, suppléez à ce qui manque à ma foi : *Et continuo exclamans Pater pueri, cum lacrymis aiebat* : *Credo, Domine: adjuva incredulitatem meam* » (Mc 9, 22-23).

Est-ce bien à toi, peuple de France, qu'il faut demander si tu peux croire et si tu peux déclarer authentiquement ta croyance ? Toi dont le baptême est contemporain de ta naissance, toi le premier-né de l'orthodoxie, toi dont le nom est devenu, et malgré tout, est resté, dans le monde entier, synonyme du nom chrétien : *Si potes credere* ? Et quel obstacle aurait donc pu survenir à cette profession ouverte de ta foi ? Est-ce que l'ancienne et regrettable unité des croyances ayant été rompue, et les dissidences religieuses étant en possession de garanties déjà plus que séculaires, le caractère public de ta foi serait exclusif des libertés reconnues, des avantages attribués à des frères séparés ? Tu sais bien que rien de semblable ne t'est demandé, et qu'il sera toujours dans ton tempérament national de n'être pas seulement juste, mais généreux envers les minorités. Oui, sans blesser personne, sans aller à l'encontre des maximes entrées, dit-on, dans ton droit public, tu peux croire et proclamer ta croyance. Et, le pouvant, tu le dois. Et, le faisant, il n'y a plus rien d'impossible pour toi. La France redevenue croyante ; et reprenant dans le monde sa grande et noble mission, ce serait le signal d'une nouvelle série de gloires et de merveilles qui étonneraient la terre : *Si potes credere, omnia possibilia sunt credenti*.

Ah ! si ce peuple allait pousser le cri qui partit de la poitrine, s'il allait verser les larmes qui jaillirent des yeux de l'homme de notre évangile ? S'il

1 — Sylver. in *Evang. loc. cit.* — CORNELIUS A LAPIDE, in *hunc locum*.

allait dire à Jésus : « Je crois, Seigneur : *Credo, Domine* » ; mais, après un siècle et plus d'orgies intellectuelles, de perturbations sociales, ne vous offensez pas de la faiblesse et de l'imperfection de ma foi. Je crois, mais venez vous-même au secours de mon incrédulité, et réparez dans ma croyance les brèches que tant de révolutions y ont faites : *Credo, Domine : adjuva incredulitatem meam*. Oui, s'il en était ainsi, le résultat est certain, il est écrit d'avance.

Le malheureux possédé qui gisait à terre et qui se tordait d'une façon affreuse, Jésus lui prit la main, et le souleva : *Jesus autem tenens manum ejus, elevavit eum* ; et il se dressa sur ses pieds : *et surrexit* (Mc 9, 26) ; et il fut guéri à partir de cette heure : *et curatus est puer ex illa hora* (Mt 17, 17).

Il est vrai, le Seigneur avait parlé d'une voix haute et ferme à l'esprit mauvais et malfaisant : *Et increpavit Jesus spiritum immundum* (Lc 9, 43) ; ... *comminatus est spiritui immundo* (Mc 9, 24). Quand Satan est bien reconnu comme tel, quand on a en face de soi le génie de la destruction et du carnage, c'est faire de la modération et de la politesse hors de saison que d'user de formules courtoises et adoucies. Il ne sied point, nos anciens l'ont dit ainsi, *il ne sied point à l'exorciste de tenir l'aspersoir d'une main gantée de velours*. En définitive devant l'imprécation et la menace, l'esprit immonde sortit pour ne plus rentrer.

Il est vrai encore, sa sortie fut accompagnée de hurlements, de violences et de cruautés ; et quelques-uns disaient que l'enfant était mort : *ita ut multi dicerent quia mortuus est* (Mc 9, 25). Le monde est plein de gens qui veulent voir la mort là où est la résurrection et la vie. En réalité, le démon avait obéi à l'injonction divine, et l'enfant regagna la maison paternelle, rendu au calme et à la santé.

Ainsi en sera-t-il de notre destinée. Que l'influence démoniaque, que l'esprit révolutionnaire dont la société est travaillée, soient bannis de notre régime légal, de notre constitution publique, la convalescence est prochaine, la guérison est assurée. Au contraire, tant que le même esprit subsistera, tous les expédients de nos empiriques avorteront ; les mêmes accidents, les mêmes crises, les mêmes catastrophes, se reproduiront à des termes de plus en plus courts, et avec des symptômes de plus en plus graves.

\*  
\*\*

Est-ce que nous nous arrêterons ici, mes vénérables frères et mes très chers fils ? Non, car au contraire ici commence la partie morale et pratique du récit qui nous touche plus personnellement.

« Quand Jésus fut entré dans la maison, ses disciples l'interrogeaient en secret, et lui demandaient : D'où vient que nous n'avons pu chasser ce démon ? » (Mc 9, 27).

Voilà bien la délicatesse de conscience des hommes du sanctuaire, comme aussi des chrétiens qui font profession d'être les disciples fidèles du Christ. Encore que la persistance du mal social ait pour cause l'infidélité et l'indocilité des mondains beaucoup plus que leur propre infirmité, ils ont à cœur néanmoins de s'interroger eux-mêmes et d'interroger le divin Maître sur leur part de culpabilité. Car enfin, pourquoi un sacerdoce si nombreux, pourquoi une élite si considérable d'hommes croyants et pratiquants, n'apportent-ils aux souffrances du pays qu'un remède si peu appréciable et si peu efficace ? Les étrangers, qui savent, et qui admirent, et qui envient tout ce que la France catholique contient d'éléments exquis, se posent souvent à eux-mêmes cette question. Comment s'expliquer que tant de charité, tant d'activité, tant de dévouement produisent si peu d'effet et si peu de fruit quant à l'amélioration de la chose publique ? *Tunc accesserunt discipuli ad Jesum secreto, et dixerunt : Quare nos non potuimus ejicere illum ?* (Mt 17, 18).

Et Jésus leur dit : « A cause de votre incrédulité : *Dixit illis Jesus : Propter incredulitatem vestram* » (Mt 17, 19). Non pas, certes, une incrédulité radicale, une incrédulité absolue. Ils avaient cru et n'avaient pas cessé de croire, nous dit saint Hilaire : *Crediderant quidem apostoli* ; mais ils n'étaient pas parvenus à une foi parfaite : *nondum tamen erant perfectæ fidei*. D'ailleurs, durant le temps que leur Maître était demeuré sur la montagne : *nam Domino in monte demorante*, et qu'eux-mêmes avaient résidé au milieu de la foule : *et ipsis cum turba residentibus*, ils n'avaient point échappé à la contagion de cette société incroyante ; une certaine tiédeur avait amoindri, avait relâché leur foi : *ipsis cum turba residentibus, quidam tepor eorum fidem relaxaverat*. Le reproche de Jésus-Christ à ses disciples était donc fondé, parce que, en son absence, la routine de leur ancienne infidélité avait repris quelque chose de son empire : *quia, absente se, antiquæ infidelitatis consuetudo subrepserat* <sup>1</sup>.

Et de là, mes vénérables frères et mes très chers fils, de là notre grand docteur déduit cet enseignement magistral, que je propose aux méditations de tous les hommes publics de la génération présente : « Le Seigneur, dit-il, nous enseigne donc que ceux-là ne peuvent apporter au monde aucun élément de salut, qui dans la pleine lumière des temps évangéliques, et après la venue de Jésus sur la terre, s'écartent et se retirent de la foi, comme si Jésus était absent : *Docet igitur eos nihil salutis afferre posse qui, medio Evangeliorum et adventus sui tempore, a fide tanquam Domino absente decesserint* ».

Le pontife du quatrième siècle, n'est-il pas vrai, touche ici la plaie vive de notre temps. Le grand péril et le grand mal de nos sociétés, nous l'avons dit cent fois, c'est que dans l'ordre des choses publiques et sociales, les fidèles et trop souvent les prêtres de notre génération ont cru que même en pays de christianisme, on pouvait observer la neutralité et l'abstention vis-à-vis de la foi chrétienne, comme si Jésus-Christ était non venu ou avait disparu du monde. Or, quiconque professe et pratique une

1 — Saint HILAIRE, *Comment. in Matth.* c. 17, 6.

pareille théorie, se condamne à ne rien pouvoir absolument pour la guérison et le salut de la société : *eos nihil salutis afferre posse qui, medio Evangeliorum et adventus sui tempore, a fide tamquam Domino absente decesserint*. Élever une telle maxime à la hauteur d'un principe de gouvernement et d'une doctrine d'État, c'est préconiser la politique du néant.

Dites tant qu'il vous plaira, et sans vous ressouvenir que vous êtes du nombre des disciples du Christ, dites que ce point est un de ceux qui constituent depuis quatre-vingts ans notre droit public français. J'aurai la douleur de parler comme l'histoire en vous répondant que le droit dont ce pays a joui, dont il a usé depuis quatre-vingts ans, c'est de tomber du haut mal, de glisser souvent dans l'eau, parfois dans le feu, hélas ! et aussi dans le sang, et enfin c'est d'être périodiquement renversé et jeté à terre. Témoins de nos chutes si souvent renouvelées, les autres peuples nous observent avec inquiétude. Toute société intime, toute alliance sérieuse nous est refusée : on se gare, on s'éloigne de nous, à peu près comme, dans nos asiles de charité, on confine en un quartier à part cette catégorie d'incurables qu'on nomme « les tombeurs », et dont le voisinage est pour les autres un motif perpétuel d'appréhension et d'effroi. Eh bien ! si nous n'avons pas réussi à dompter le mal qui nous donne ainsi en spectacle, ce mal intérieur qui nous mine, qui nous dessèche, qui nous tue, c'est que, tout en ayant la foi privée, nous avons accepté notre part de l'infidélité nationale ; c'est que quand Jésus-Christ, par l'organe infaillible de son vicaire et de son Église, a condamné une doctrine sociale comme erronée et pernicieuse, nous l'avons préconisée comme nécessaire ; quand il a enseigné une chose, nous avons à peu près invariablement fait le contraire : *Me aliud jubente, et te aliud perpetrante*<sup>1</sup>. Là est la cause de l'affaiblissement de notre pouvoir et de notre action. Et c'est ce que les apôtres et les disciples du Christ doivent se tenir pour dit à eux-mêmes : *Quare nos non potuimus ejicere illum ? Dixit illis Jesus : Propter incredulitatem vestram*.

\*  
\*\*

Le Seigneur ajouta un dernier mot : « Cette espèce, dit-il, n'est chassée que par la prière et par le jeûne : *Hoc autem genus non ejicitur nisi per orationem et jejunum* » (Mt 17, 20).

Ici du moins, me direz-vous, les disciples d'aujourd'hui sont en règle. Les hommes de bien ont prié, ils ont jeûné. C'est vrai, et nous aimons à répéter que le symptôme le plus rassurant de l'heure actuelle est cette ardeur pour la prière, qui ne se lasse et ne se décourage point. Mais encore y a-t-il prière et prière. *La vertu de la prière réside principalement dans la foi qui la dicte et qui l'inspire*. Or, si nous allions demander à Dieu de sauver une société résolue à se passer de lui, à contredire ses enseignements, à méconnaître et à violer ses

1 — Saint JÉRÔME, *loc.cit.*

lois, notre prière resterait sans effet. Le secours temporel de Dieu ne peut être légitimement invoqué contre lui-même, contre son autorité et ses droits. Le Seigneur Jésus nous a indiqué le type et le modèle de toute bonne prière. « Vous prierez donc ainsi, dit-il : *Sic ego vos orabit* : Notre Père qui êtes dans les cieux, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel » (Mt 6, 9). Cela étant, mes vénérables frères et mes très chers fils, quel pourrait être le sort d'une prière adressée au Père céleste en faveur d'un ordre de choses qui se déclarerait indifférent et étranger à la glorification de son nom, à l'avènement de son règne, à l'accomplissement de sa volonté sur la terre ; d'un ordre de choses, enfin, qui à l'encontre des autres demandes de l'oraison dominicale, multiplierait les pièges qui induisent les hommes dans la tentation, et favoriserait ici-bas le mal par excellence, qui est le péché ?

Et quant au jeûne, assurément c'est un beau spectacle de voir une partie notable de la nation s'imposer librement à elle-même un jour de deuil, de pénitence et d'expiation. *Mais la mortification du corps n'a qu'un prix secondaire à côté de la mortification de l'esprit et de la volonté.* Il faut lire sur ce point le chapitre cinquante-huitième d'Isaïe. Si donc notre jeûne est un jeûne judaïque, au fond duquel on rencontre toujours nos mêmes obstinations ; si nous soutenons opiniâtrement les mêmes systèmes condamnés par l'enseignement et par les définitions de l'Église si nous caressons toujours les mêmes préjugés, si nous adorons toujours les mêmes idoles, les jeûnes corporels n'obtiendront point grâce pour nos intelligences indociles, pour nos volontés immortifiées. « Pourquoi avons-nous jeûné sans que, vous nous ayez regardés, disent-ils : *Quare jejunavimus, et non aspexisti ?* Et le Seigneur répond : C'est parce que, au jour même de votre jeûne, on retrouve votre volonté qui ne veut pas s'accorder à la mienne : *Ecce in die jejunii vestri, invenitur voluntas vestra* » (Is 58, 3).

Tous tant que nous sommes donc, mes vénérables frères et mes très chers fils, disons avec le prophète : « Malheur à moi, parce que, habitant au milieu d'un peuple aux lèvres souillées, j'ai souvent omis de rendre témoignage aux pures doctrines de la vérité ; et parlant la langue de ceux parmi lesquels je vivais, j'ai contracté moi-même la souillure des lèvres : *Væ mihi, quia tacui, quia vir pollutus labiis ego sum, et in medio populi polluta labia habentis ego habito* » Is 6, 5). Tous tant que nous sommes, disons aujourd'hui au Seigneur avec les apôtres : « Seigneur, augmentez en nous la foi » ; étendez-la à tout ce qui est de son empire : car vous êtes le Dieu des peuples au même titre que le Dieu des âmes : *Et dixerunt apostoli Domino : Adauge nobis fidem* (Lc 17, 5). [...]

[Homélie prononcée dans la chapelle du grand séminaire, à la messe du  
24<sup>e</sup> anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr Pie,  
25 novembre 1873. — CEE, t. 8, p. 16-30.]